

CALVAIRE DES MINEURS MIGRANTS ABANDONNÉS ET DISCRIMINES

Migrations : le long calvaire des enfants migrants

Le "déracinement" des enfants migrants est une "nouvelle tragédie" après la fuite. Ils cherchent refuge en Europe, fuyant "des zones de guerre comme l'Afghanistan, la Syrie et l'Irak, ou de violences et de persécutions comme c'est le cas dans la majeure partie des pays africains". Ils tentent de "quitter la pauvreté et la criminalité élevée de leur pays d'origine" ou les conséquences catastrophiques des changements climatiques.

L'Osservatore Romano du 2 avril 2021 consacre quatre pages aux enfants esclaves, soldats, migrants, victimes de la traite, de la malnutrition, de l'exploitation sous toutes ses formes, dans le monde et en Europe. Dans son article : *Migrations. Le déracinement des mineurs*, Fabrizio Peloni évoque ces situations qui sont loin d'être secondaires.

Des difficultés sans fin

S'ils survivent "aux longs voyages de l'espérance sur les routes migratoires", les jeunes mineurs isolés "finissent dans des camps de réfugiés surpeuplés ou dans des centres de détention temporaire, vivant dans des conditions désastreuses, souvent sans accès à l'eau courante ou à d'autres services essentiels". Privés de documents, ils "doivent affronter des défis difficiles pour régulariser leur statut migratoire, tels l'accès à la protection sociale, à la santé, à l'instruction, aux moyens de subsistance et à la protection de l'enfance". Depuis plus d'un an, la Covid-19, n'a fait qu'augmenter les difficultés, exposant encore davantage "au risque d'exploitation et de violence" enfants et adolescents.

L'urgence d'une aide psychologique

"Le seul bagage que l'enfant migrant emporte avec lui, ce sont ses souffrances", souligne Fabrizio Peloni. D'après les Nations Unies et les O.N.G. engagées dans l'accueil et l'aide aux mineurs, ceux-ci "perdent toute espérance, souffrent de cauchemars et de dépressions liés aux traumatismes qu'ils ont vécus, pratiquent des formes d'automutilation et s'adonnent à la consommation de substances". Malheureusement, beaucoup d'entre eux abandonnent le système d'accueil, "poussés par les nécessités économiques" ou "pour tenter un regroupement familial, la majeure partie du temps improbable", devenant pour les trai-

quants des victimes faciles. Il faut protéger les droits des enfants migrants "à tout moment et dans toutes les phases de leur parcours migratoire", en commençant par "l'accès immédiat à l'asile et à la protection internationale" et dans le plein respect de toutes les dimensions humaines de la personne : physique et émotionnelle, mentale et sociale, spirituelle, "justement en vertu de leur double vulnérabilité, étant à la fois mineurs et réfugiés".

La multiplicité des "routes" de l'espoir

Entre 2015 et 2020, il y a environ deux cent mille à chercher refuge en Europe, empruntant la route des Balkans, en provenance de Turquie et de Grèce, celle de l'Afrique du nord, qui traverse la Méditerranée occidentale et centrale, ou celle de l'Atlantique à partir de la Mauritanie et du Sénégal pour conduire aux îles Canaries. Au cours de leur "voyage", les mineurs restent souvent bloqués dans des pays de transit, comme la Bosnie, la Grèce et la Turquie, le Maroc, la Tunisie ou la Libye, où le trafic d'êtres humains est un grand "business".

Sans parler de "la route des dreamers", ces populations d'Amérique du sud et d'Amérique centrale qui "poursuivent le rêve américain". Et de l'exode du Venezuela : "plus de 4 millions de personnes dont 1,1 million de mineurs", qui ont quitté leur pays au cours des cinq dernières années, en raison de la très grave récession. "Une situation d'urgence humanitaire unique au monde, comme celle de la Syrie".

Une initiative de fraternité

Dans ces situations dramatiques pour une grande partie des mineurs migrants, il convient de "saluer une initiative louable à Vintimille, ville d'arrivée et de départ de nombreux migrants". Grâce à l'action conjointe de certaines ONG, un "espace dédié aux enfants en transit" a été créé : sous un chapiteau installé le 10 mars dernier, ceux-ci peuvent "redévenir enfants", en retrouvant un temps "de sérénité, de distraction et de jeu" après les "longs et dangereux voyages". Et les parents, y rencontrer des professionnels afin de "repérer les fragilités et besoins éventuels".

Hélène Ginaba - Zenit, 07 avril 2021

La Cour des Comptes condamne la politique d'accueil des Mineurs Non Accompagnés

La Cour des Comptes a rédigé un Rapport en référent adressé au Premier ministre concernant la politique d'accueil des Mineurs Non Accompagnés. Ce rapport, daté d'octobre et décembre, fait un bilan extrêmement critique de l'action de l'État et des différences de traitement par les départements. Il reconnaît que l'égalité des droits n'est pas garantie. Il reconnaît que la Protection de l'Enfance n'est pas assurée contrairement aux principes juridiques et moraux de notre pays.

Tout cela, les ONG regroupées au sein des États Généraux des Migrations, qui agissent au quotidien auprès des MNA pour les soutenir, le disent et le redisent depuis 4 ans !

Nous regrettons que le rapport de la Cour des Comptes n'aborde pas certains points importants comme :

- > les raisons géopolitiques et les inégalités qui poussent les MNA sur les routes de l'exil ;
- > les attitudes inacceptables de certains Départements (et Présidents de Conseils départementaux qui en portent la responsabilité), lesquels tordent les critères de reconnaissance de la minorité pour éviter d'avoir à accueillir des jeunes... et les remettent ainsi à la rue, (y compris les jeunes filles de moins de 15 ans...), les exposant à toutes les formes de violence ;

- > les attitudes parfois inappropriées de certains juges des enfants couvrant les exactions et inexacuitudes de certains départements.

Mais, au-delà de ces manques, le rapport de la Cour des Comptes vient crédibiliser les propos, les luttes et les revendications des ONG depuis 4 ans.

Les États Généraux des Migrations dénoncent l'hypocrisie de la réponse du Premier Ministre qui veut rassurer la Cour des Comptes en ne proposant que des expertises et études de faisabilité complémentaires ! Pendant ce temps-là, les jeunes sont dans la rue,

dorment dehors. Ce dont la France a besoin, c'est de générosité, d'accueil, de structures d'hébergement, de restauration et d'éducation. Pas de discours et d'études supplémentaires ne visant qu'à retarder la mise en œuvre de la solidarité.

Si la violence de l'État et des Départements (qui nient les Droits de l'Enfant), génère, un jour ou l'autre, ici ou là, une violence réactive, il ne faudra jamais oublier que cette dernière n'est que la rançon des abandons de notre République.

Les États Généraux des Migrations soutiennent avec force toutes les initiatives œuvrant à une meilleure reconnaissance des Mineurs Non Accompagnés et notamment l'initiative profondément humaniste du gérant de la Huche à pain, une boulangerie de Besançon (Doubs) employant huit personnes, qui engage une grève de la faim pour que son apprenti, jeune migrant, puisse finir sa formation et travailler en France.

Les migrations ne sont pas un problème, elles sont une chance pour la société française qui s'est toujours construite par apports migratoires.

Les États Généraux des Migrations rappellent que "quand on accueille bien, cela se passe bien".

Le collectif Migrants 83

Assemblée Locale des États Généraux des Migrations

pour consulter le rapport complet de la Cour des comptes :

<https://www.ccomptes.fr/system/files/2020-12/20201217-referendum-S2020-1510-prise-charge-jeunes-mineurs-non-accompagnes-MNA.pdf>

pour consulter la réponse du Premier Ministre :

<https://www.ccomptes.fr/system/files/2020-12/20201217-referendum-S2020-1510-prise-charge-jeunes-mineurs-non-accompagnes-MNA-rep-PM.pdf>

source : TV83.infos, 13 janvier 2021

Trente-neuf avocats s'indignent des déclarations mensongères sur les Mineurs Non Accompagnés

Trente-neuf avocates et avocats réagissent, dans une tribune au *Monde*, aux propos tenus au sujet des mineurs isolés étrangers par le sénateur Henri Leroy (Les Républicains) dans une interview au *Figaro*. Ils dénoncent "des amalgames indignes et des stigmatisations honteuses".

Dans une interview publiée le 25 mai par Le Figaro, le sénateur (LR) Henri Leroy, "préoccupé par l'insécurité et les coûts engendrés par les mineurs isolés", a annoncé la création d'une énième "mission d'information sur les mineurs non accompagnés (MNA)", devenus les boucs émissaires idéaux en cette période préélectorale. Il est facile de s'en prendre à ces jeunes qui ne votent pas, ne se plaignent jamais et qu'aucune mission d'information ne s'est donné la peine de rencontrer.

Nous sommes des avocats d'enfants. Nous intervenons dans tous les départements de France auprès de tous les enfants, quelles que soient leurs origines sociales et géographiques.

Nous connaissons bien les enfants dits MNA et nous ne supportons plus de lire dans la presse les déclara-

tions inexactes, mensongères, voire carrément délibérantes de personnes mal informées ou malveillantes à l'égard des enfants étrangers, comme celles du sénateur qui se fait l'écho de quelques-uns des mensonges les plus couramment exploités et partagés sur ces mineurs.

Nous dénonçons ces discours démagogiques, que nous voulons démentir ici point par point.

Etude, formation, travail

Au sujet des mineurs pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE), qui sont la cible d'une stigmatisation : non, ces mineurs étrangers ne sont pas des délinquants ! Ils se concentrent sur leurs études, leur formation et leur travail. Encouragés par l'ASE à être autonomes le plus vite possible, ils obtiennent

des qualifications dans des domaines aussi variés que l'aide à la personne, le bâtiment, la boulangerie, la chaudronnerie, la comptabilité, la cuisine, l'électricité, l'informatique, la menuiserie, la plomberie, la restauration, la taille de la pierre, etc. Ils payent cotisations sociales et impôts et sont fiers de contribuer à l'économie de la France.

Nous contestons de même l'amalgame systématique pratiqué entre MNA et mineurs en errance non pris en charge. Depuis 2016 sont arrivés en Europe des enfants errants particulièrement abimés, polytoxicomanes, majoritairement originaires des pays du Maghreb, et exploités par des adultes qui les

contraignent ou les incitent à des actes de délinquance.

Ces jeunes ne sont presque jamais pris en charge par l'ASE. Quand on essaie de les placer, ils fuguent faute de dispositifs adaptés à leurs profils et outillés pour les soigner et les protéger. Selon le ministère de la justice, "ces mineurs sont eux-mêmes victimes de violences et sous l'emprise de réseaux. Il est également probable que certains d'entre eux soient victimes de traite des êtres humains".

Le Monde, 05 juin 2021

Utopia 56, l'association vigie des migrants

L'association, qui a coorganisé le campement place de la République à Paris, veut rendre visibles les migrants laissés à la rue.

Ce soir de novembre, près de la porte d'Aubervilliers, à Paris, des dizaines de migrants reprennent leur souffle après la distribution alimentaire, avant de repartir à la recherche d'un endroit où dormir. Au milieu d'eux, Yann Manzi, fondateur de l'association Utopia 56, répond à une énième interview pour dénoncer "la chasse à l'homme, et je pèse mes mots, à laquelle se livre la police pour empêcher les exilés de s'installer où que ce soit, ne serait-ce que sur un coin de trottoir". Depuis l'évacuation, le 17 novembre, du campement de Saint-Denis, qui a mis à l'abri près de 3 000 personnes mais en a laissé entre 500 et 1 000 à la rue, Utopia 56 est sur tous les fronts. Cette association, encore peu connue du grand public, a notamment coorganisé le campement du 23 novembre place de la République, à Paris.

"L'idée, argumente Yann Manzi, c'était de secouer le cocotier pour obtenir des mises à l'abri pour ces personnes, à la rue en pleine période hivernale et en plein confinement". Mais le campement fut brutalement dispersé par les forces de l'ordre, au point d'émoi voire le ministre de l'intérieur lui-même. Dans la foulée, le gouvernement débloque quelques centaines de places. De son côté, Utopia 56, qui en demande un millier, menace d'une nouvelle action "pour rendre visibles les invisibles". "Je reconnaissais à Utopia un rôle utile de dénonciation des manquements de la politique de l'État mais je suis perplexe quant à ce genre d'actions car, dans le contexte, ça ne pouvait que mal se terminer", analyse Pierre Henry, ex-directeur de France terre d'asile. Entre les associations qui gèrent des centres pour migrants pour le compte de l'État et Utopia, les relations ne sont pas toujours simples. "Ils ont un positionnement extrêmement agressif à l'égard des institutions et considèrent comme des collaborateurs tous ceux qui travaillent avec l'État", précise Pierre Henry. Comme l'association Droit au logement, Utopia 56 est familière des "opérations de visibilité", comme le campement de familles organisé en septembre devant l'hôtel de ville. "On peut être réservés sur certaines manières de faire, mais franchement, ils ont le mérite de dénoncer des situations inacceptables", tempère Bruno Morel, le directeur d'Emmaüs Solidarités.

L'histoire d'Utopia 56 explique largement son identi-

té. "On s'est créés en 2015 à la mort du petit Aylan", l'enfant syrien de 3 ans retrouvé noyé sur une plage grecque, explique Yann Manzi. "On était bouleversés et mon plus jeune fils, Liam, m'a dit : *"Mais toi, tu fais quoi, papa ?"* Ça a été le déclic." Avec sa femme, son fils aîné et une amie, Yann Manzi crée Utopia 56, qui part aussitôt à Calais. "On s'est rendu compte que personne ne nettoyait, donc on est un peu devenu les éboueurs de la Jungle", explique cet ancien régisseur du camping du festival des Vieilles Charrues, qui a "l'habitude de monter des projets avec rien". Utopia draine aujourd'hui des centaines de bénévoles. Ce savoir-faire à faible coût lui vaut de se voir confier par la ville de Grande-Synthe la gestion du camp de la Linière, avant sa reprise en main par l'État. À Paris, "Anne Hidalgo est venue nous voir pour monter avec nous le projet de Centre de premier accueil", aujourd'hui fermé, raconte Yann Manzi. Utopia 56 est alors chargée de gérer la file d'attente devant le centre, saturé. Avant de jeter l'éponge "quand on s'est rendu compte que l'accueil inconditionnel qu'on nous avait vendu n'était pas au rendez-vous". Après ces deux épisodes, qui lui valent parfois des critiques de collectifs plus radicaux, c'en est fini des missions subventionnées. Soutenue par des cagnottes et par quelques mécènes, comme la Fondation de France, Utopia 56, qui a maintenant des antennes à Calais, Grande-Synthe, Paris, Lille, Tours, Rennes, Toulouse ou encore Dijon, fonctionne "avec un salarié dans chaque antenne, quelques services civiques, des bénévoles à long terme et une armée de bénévoles à court terme", souvent très jeunes. Une organisation très souple, qui permet à Utopia de mener de nombreuses missions. À Paris, où elle gère l'hébergement citoyen de plus d'un millier de familles par an, l'association effectue aussi des maraudes pour distribuer des tentes aux migrants à la rue et les orienter vers des services de base. "C'est important d'avoir une présence citoyenne sur le terrain pour témoigner de ce qui se passe, reprend Yann Manzi. Quand il y a un problème avec la police, on demande aux migrants de nous envoyer leur position GPS et on a une voiture qui arrive sur place tout de suite."

Nathalie Birchem - La Croix, 03 décembre 2020

Utopia 56 Tours : depuis 4 ans aux côtés des Mineurs Non Accompagnés

Cher.e.s adhérent.e.s, bénévoles, hébergeur.euse.s, donateur.rice.s et partenaires,
A vous tou.te.s qui avez participé de près ou de loin à faire que cette association existe et à celles et ceux qui militent à nos côtés !

Utopia 56 est né en Juillet 2017 à Tours. Des citoyen.ne.s et hébergeur.euse.s solidaires se sont mobilisé.e.s aux côtés des Mineur.e.s Non Accompagné.e.s pour un accueil digne.

Depuis 4 ans :

- > plus de 1200 jeunes ont été hébergé.e.s en urgence ou à long terme
 - > plus de 150 hébergeur.euse.s solidaires ont ouvert leur porte en Tours
 - > plus de 200 bénévoles mobilisé.e.s
 - > plus de 600 adhérent.e.s cumulé.e.s

et de nombreux.euses partenaires solidaires.

Dans un esprit de rassemblement, pour que toutes ces personnes incroyables qui nous ont montré qu'un autre monde est possible puissent se rencontrer, se rappeler, partager mais aussi pour que les personnes qui ont envie de rejoindre l'aventure puissent participer : nous vous invitons à fêter les 4 ans d'Utopia 56 Tours.

Évidemment, nous aimerais ne plus avoir besoin d'exister parce que notre pays respecterait les droits de tous.tes, mais pour le moment #OnLâcheRien.

Rejoignez-nous le dimanche 27 juin de 14h à 22h au Château du Plessis

Nous sommes très fier.e.s de pouvoir célébrer cet anniversaire dans ce lieu qui soutient notre combat, un grand merci !

L'entrée est libre et ouverte à tous.tes.

Utopia 56 Tours

toutes les infos sur la page facebook d'Utopia56 Tours : <https://fb.me/e/2a6FFM6DL>

Jeunes isolés étrangers à Lyon ou à Bordeaux : un campement se forme à la Croix-Rousse depuis début mai avec une trentaine de jeunes que l'Aide sociale à l'enfance refuse de recon-naître mineurs ; au 1er trimestre 2021, seuls 16 à 19 % des jeunes candidats ont été évalués mineurs, contre 29 % l'an passé et 50 % sur 2019. Et pourtant, selon le collectif de soutien lo-cal, en moyenne 80 % des recours devant le juge pour enfant aboutissent positivement, mais après 3 mois dans la rue. Idem à Bordeaux pour une quarantaine de jeunes en recours.

Mineurs isolés étrangers : un arrêté du 27 mai fixe, pour 2021, la clé de répartition de ces mineurs non accompagnés dans les divers départements. En fonction de ce chiffre, le mineur reste ou non dans le département où il a été reconnu mineur ou est envoyé ailleurs avec risque d'évaluation différente de son âge !

MIE : sept associations ont demandé au Conseil des Droits de l'enfant de l'ONU d'enquêter sur la situation en France : une saisine jugée recevable. Le dossier de saisine, qui fait pas moins de 85 pages (sans compter les annexes), pointe deux facteurs principaux : le déni de minorité et les inégalités de traitement sur le territoire... A suivre.

Le Secours Catholique publie un rapport intitulé *Les manquements des autorités françaises aux devoirs élémentaires de respecter, protéger et mettre en œuvre les droits des mineur.e.s isolé.e.s étranger.e.s en danger*, qui fait le point sur la situation en France, détaille les droits et les évolutions et présente ses recommandations (à retrouver sur le site du Secours Catholique dans la rubrique Publications).

source : Jean Haffner – Brèves-infos, mai 2021

contact : cercledesilence-tours@orange.fr

Le cercle de silence de Tours se réunit chaque mois à l'appel de Chrétiens-Migrants, LDH 37, RESF 37, Emmaüs 100 pour 1, Pastorale des Migrants, CCFD-Terre Solidaire, Rencontre Entraide Protestante, ACAT, CIMADE, EELV Touraine, NPA, ATTAC, Amnesty International 37, Collectif Palestine 37, des individus en lutte... et en mémoire du Père Léon Gahier

Prochain Cercle de silence : mardi 27 juillet 2021